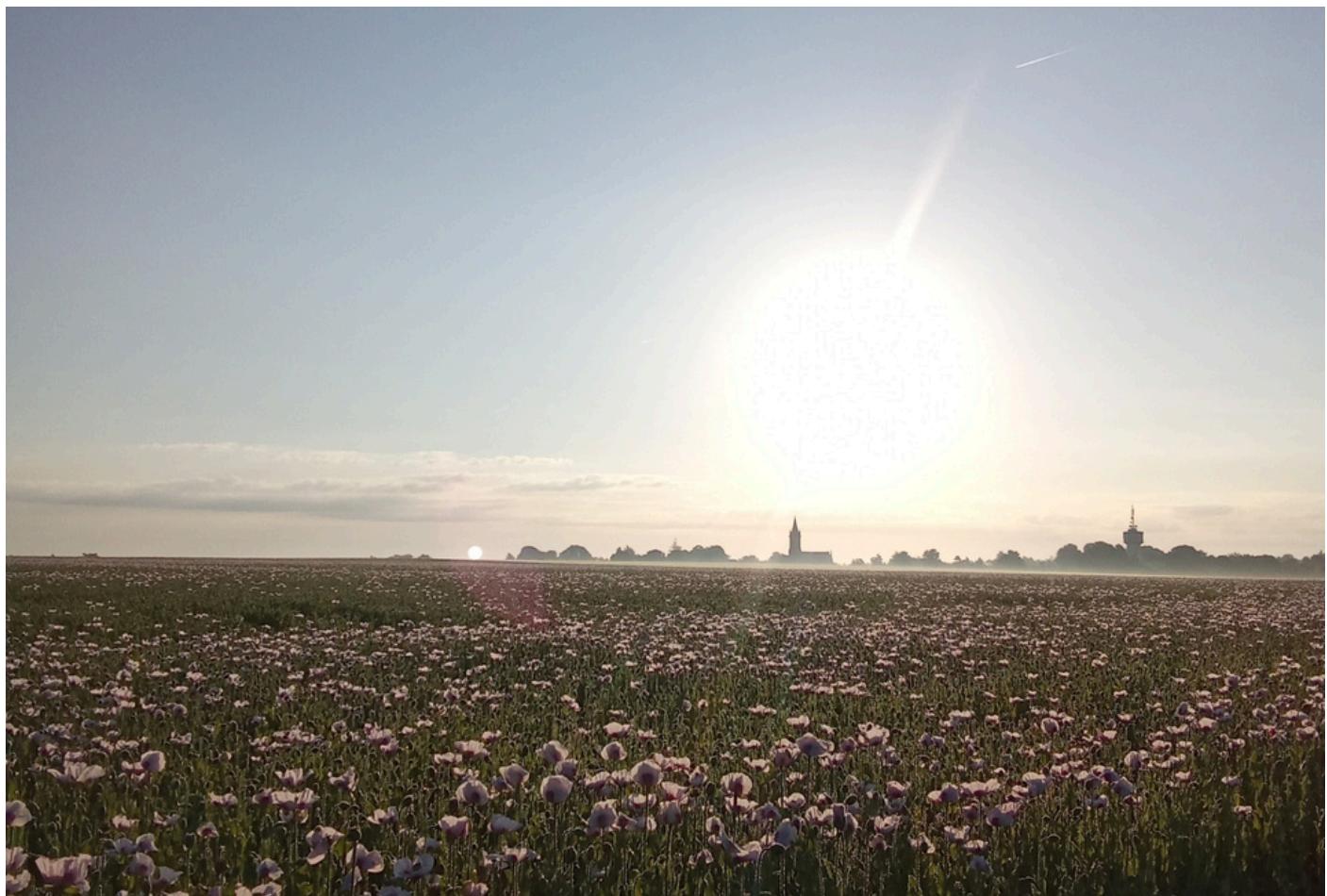


La Plume

JUILLET 2025

BELVOISEENNE

BULLETIN MUNICIPAL N°16



Mairie

29, place de l'Hôtel de Ville
79360 BEAUVOIR-SUR-NIORT
05.49.09.70.78

secretariatduaire@beauvoir-sur-niort.fr



Retrouvez l'actualité de la Mairie sur :



Application Citoyenne
Intramuros



Mairie de
Beauvois-sur-Niort

ÉDITO

Un été sous le signe de la détente.

Avec les fortes chaleurs et la canicule du mois de juin, la sécheresse et les feux qui se sont propagés dans le Sud Deux-Sèvres, notre commune n'a pas été épargnée. Je remercie particulièrement les membres du CCAS qui se sont mobilisés pour appeler les personnes fragiles pendant la canicule ainsi que tous ceux qui ont répondu au formulaire de recensement. Une vigilance accrue est nécessaire pendant ces périodes. C'est aussi l'une des raisons qui nous a conduit à devoir reporter le tir du feu d'artifice. Mais rassurez-vous, nous le reprogrammerons dans l'été !



L'été doit être placé sous le signe de la détente et l'occasion pour beaucoup de souffler après une année riche en événements. Pendant cette période, la commune reste active et une permanence est assurée tout au long de l'été.

Beaucoup de dossiers portés par l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire sont sur les rails :

- la place de l'Hôtel de ville devrait se finaliser avec les plantations d'ici la fin d'année,
- l'avant-projet de construction de quatre maisons, rue du plantis avec Deux-Sèvres Habitat a été validé en mai par les élus et la consultation des entreprises pour ce projet de construction sera lancé en fin d'année 2025 pour une réalisation fin 2026,
- la convention officielle d'engagement concernant la réalisation et le financement de la nouvelle gendarmerie et ses logements a été signée le 20 juin 2025 avec la gendarmerie, Immobilière Atlantique Aménagement et la Direction Générale des Finances Publiques. Les travaux d'aménagement pourraient commencer courant 2026 pour une construction 2027,
- les premières esquisses du projet de réhabilitation énergétique de l'école vont être présentées à la rentrée de septembre 2025.

Autant de projets qui s'insèrent parfaitement dans notre feuille de route liée au programme "Village d'avenir", label dont la commune est lauréate à l'échelle nationale et qui nous permet de travailler main dans la main avec l'Etat pour projeter Beauvoir vers demain.

J'en profite pour remercier les huit jeunes qui ont travaillé pour la commune, cet été, dans le cadre du dispositif Argent de poche : Claire, Maelie, Lucie, Lucas, Anna, Hugo, Tom et Pauline. Ils sont l'avenir et l'image de la jeunesse engagée au service de la commune. Bravo à eux.

Si la commune est ce qu'elle est c'est bien grâce à nous tous (habitants, commerçants, monde associatif). Aussi, plus que jamais efforçons nous d'être unis et ouverts plutôt que de céder à la tentation du repli sur soi. Faisons preuve de positivité et tolérance. La bienveillance les uns envers les autres doivent nous guider car c'est ensemble et non les uns contre les autres qu'une société progresse.

Bonnes vacances à toutes et tous !

Séverine VACHON, Maire

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Comptes-rendus conseils	3-4
Budget.....	5
Travaux place.....	6
Reprise parking gare.....	6
4 nouveaux logements.....	7
Semaine dvlpt durable.....	7
Audit école.....	8
Voyage CME.....	8
Gendarmerie.....	9

VIE LOCALE

Travaux gymnase.....	10
Village d'avenir.....	10
Percieuse.....	11
Bistrot L'Entre Potes.....	11
Esthéticienne.....	11
Consultante indépendante.....	11

VIE ASSOCIATIVE

Un vent de fêtes.....	12
Bikers.....	12
Twirling.....	13
Judo.....	13
Comité d'Animation.....	14
Yoga.....	14
CSB Foot.....	15

INFOS

Elagage des arbres.....	15
Etat civil.....	16
Déjections canines.....	16
Evènements à venir.....	16
Listes électorales.....	16



Impression : Imprimerie Raynaud
Editeur : Mairie de Beauvoir-sur-Niort
Représentant légal : Séverine VACHON
Directrice de publication : Jessica DROUET
Comité de rédaction : Commission Communication

CONSEILS MUNICIPAUX

SYNTÈSE DES COMPTES-RENDUS

DECEMBRE 2024

Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville – Plan de financement

Etude et maîtrise d'œuvre : coût estimatif HT de l'opération : 1 021 892,74 € ; Plan de financement du projet : coût estimatif des aides : 815 439,68 € ; Autofinancement : 206 453,06 €
Le Conseil Municipal adopte le nouveau plan de financement.

Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville – Changement de l'éclairage public – Le Conseil Municipal valide les plans de financement proposés, de solliciter les aides financières auprès des différents financeurs.

Demande de subvention – Enfouissement des réseaux du projet place – Gérédis a transmis une proposition technique et financière. Le SIEDS prendrait en charge 70% du montant des travaux dans la limite de 30.000 €. Niort Agglo serait également sollicité au titre du reliquat du PACT 3. Le Conseil Municipal valide la proposition de Gérédis.

Rénovation énergétique de l'école maternelle – Validation du pré-programme et de son estimation financière, engagement de la consultation de maîtrise d'œuvre et des autres prestations intellectuelles – Il est rappelé qu'une convention a été signée avec ID 79 afin qu'elle organise la consultation de maîtrise d'œuvre et accompagne la commune pendant l'attribution et la notification du marché de maîtrise d'œuvre. Une commission informelle a été constituée pour examiner les candidatures, les offres reçues et proposer le prestataire retenu. Il ressort de cette mission : un coût travaux évalué à 315.000 € HT et des honoraires de maîtrise d'œuvre évalués à 67.870 € HT

Le calendrier prévisionnel prévoit une phase études en 2025 pour pouvoir réaliser de potentiels travaux en 2027.

Demande de subvention PACT 3 CAN – Rénovation énergétique de l'école maternelle

Montant total des études préalables et prestations intellectuelles : 67 670 € ; Subvention PACT 3 CAN : 33 835 € ; Autofinancement : 33 835 €.

Intervenant social en gendarmerie – Il est rappelé le cadre et les missions de l'intervenant social en gendarmerie. Il est chargé d'accueillir les personnes en situation de détresse sociale ou de vulnérabilité repérées lors des interventions des forces de sécurité, de les conseiller et de les orienter vers les structures locales et /ou associatives, en capacité de les accompagner dans la durée. Pour la commune de Beauvoir-sur-Niort, la participation demandée s'élève à 809 €/an jusqu'en 2026.

Validation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le PCS et de veiller à une révision périodique du PCS en fonction des évolutions réglementaires ou des nouveaux risques identifiés.

Ouvertures dominicales des commerces pour 2025 – Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales pour 2025, les 25 mai, 15 juin, 13 juillet, 21 décembre et 28 décembre.

JANVIER 2025

Convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux de communication projet place – Le Conseil Municipal décide de valider la convention fixant les modalités d'intervention d'Orange pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication et le devis correspondant d'un montant de 1.732,12 € TTC.

Révision du prix des terrains du lotissement du stade – Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente des lots n° 7, 8, 9 et 18 à 57 €/m².

CONSEILS MUNICIPAUX

SYNTHESE DES COMPTES-RENDUS (suite)

SUITE JANVIER 2025

Défense incendie – Transfert des biens au Syndicat de Communes Plaine de Courance (SCPC) – Le Conseil Municipal décide de transférer les ouvrages incendie au SCPC.

Elagage des arbres de la balade de Rimbault – Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Manu Elagage et son devis d'un montant de 5.361,97 € pour l'élagage des arbres de la balade de Rimbault.

Projet gendarmerie – L'architecte a envoyé les plans, le dossier part en instruction au niveau de la gendarmerie.

FEVRIER 2025

Enfouissement des câbles Orange – RD 650 – Le devis pour la dissimulation des câbles Orange sur le linéaire inclus les travaux aériens et souterrains. Le montant s'élève à 5.049,70 € HT.

Renouvellement du dispositif argent de poche – Le Conseil Municipal décide de mettre en place ce dispositif.

Les travaux du logement sis au 221 avenue St Jean arrivent à terme. Une salle de la cure va bientôt être restaurée. Les menuiseries du local d'animation ont été changées.

MARS 2025

Modification des statuts du Syndicat de Communes Plaine de Courance – Il est rappelé que les contributions des communes membres versées au SCPC sont fixées au prorata du nombre d'habitants. Il a été décidé de faire évoluer ce critère de répartition en prenant 50% de la population DGF et 50% du potentiel fiscal de l'année connue.

Convention de prestation de service en matière d'entretien des espaces verts autour des ouvrages incendie – Le Conseil Municipal refuse la convention de prestation telle que rédigée quant à l'entretien des ouvrages incendie.

Modification des statuts du syndicat 4B – Le Conseil Municipal accepte les modifications des statuts du syndicat mixte d'alimentation en eau potable 4B.

Travaux votés par le SIVOM pour la salle de sport – Le SIVOM a voté plusieurs travaux d'entretien sur la salle des sports pour un montant d'environ 50.000 € financé sur un emprunt sur 15 ans, lequel aura pour conséquence d'augmenter la part contributive de la commune de 2.000 € cette année, puis 2.000 € complémentaires l'année suivante.

Consultation document cadre – Photovoltaïque au sol en Deux Sèvres – Le nouveau PLUi-D fait ressortir qu'aucune parcelle n'a été identifiée photovoltaïque au sol.

Groupement de commandes de l'agglomération pour le PICS – Le Conseil Municipal décide de prendre l'option « découverte » qui inclut les cartographies de toutes les communes adhérentes, l'alerte à la population en cas de risque et l'alerte météo en temps réel, pour un montant de 350 € HT/an.

Subventions aux associations – Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 5.722 €, somme qui sera répartie aux associations selon les critères définis.

**Vous pouvez consulter l'ensemble des comptes-rendus en mairie
ou sur le site internet www.beauvoir-sur-niort.fr**



APPROBATION DU BUDGET 2024 ET VOTE DU BUDGET 2025

Le compte financier unique 2024, commun à l'ordonnateur et au comptable et qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion a été présenté aux élus et s'établit comme suit :

Résultat de clôture 2024

*Réalisations en fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses : 1.562.304,28€ • Recettes : 1.871.774,53€ 	*Réalisations en investissement : <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses : 443.209,11€ • Recettes : 541.921,41€
-> Total Fonctionnement : 309.470,25€	→ Total Investissement : 98.712,30€
Résultat global 2024 : 408.182,55€	
Fonctionnement résultat cumulé : 652.888,88€	Investissement résultat cumulé : -76.676,65€
Résultat global cumulé : 576.212,23€	

Le budget primitif de la commune pour 2025 :

Les taux d'imposition sont inchangés depuis 2020 conformément au souhait de la municipalité de ne pas voir augmenter les impôts sur la commune :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,70 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,88 %
- taxe d'habitation : 15,10 %

Le budget primitif 2025 s'établit comme suit :

- Fonctionnement : 2.301.902,23 € (en recettes et en dépenses)
- Investissement : 2.541.115,14 €

Il est indiqué que la commune fera deux emprunts : un long terme sur le reste à charge pour la commune du projet place et un court terme pour des questions de trésorerie et qui sera remboursé une fois la totalité des subventions perçues à la fin des travaux lors de l'exercice N+1 et N+2.

Concernant le **budget lotissement**, il n'y a pas eu de mouvements en 2024, les 4 terrains restants n'ayant pas encore été vendus. Il est rappelé que le conseil municipal de Beauvoir a décidé de baisser le prix des terrains concernés (passage à 57€/m²). Par ailleurs, pour le budget 2025 ont été votés les crédits pour la réfection de la voirie du lotissement de l'ancien stade et de l'éclairage public.

TRAVAUX PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Après 6 mois de travaux, la phase n°1 se termine dans les délais prévus. Excepté quelques jours d'intempéries, il n'y a pas eu de contretemps.

Il y a eu **quelques petites modifications mineures par rapport aux plans initiaux** (marches côté nord, pavés autour du puits devant la mairie, espace vert en plus le long de la rue de la croix blanche...).

La gêne occasionnée par les fermetures de voies est maintenant terminée.

Il est à noter que **l'interdiction faite aux poids lourds n'a pas été très respectée** ce qui a provoqué quelques dégâts dans les rue adjacentes où des camions se sont retrouvés coincés.

Fin de l'été, il y aura les travaux de grenaillage des enrobés, de peinture au sol, de complément de signalisation verticale, zones bleues.....

Il est à noter le professionnalisme des équipes de l'entreprise Eurovia qui ont été à l'écoute de la mairie et des riverains.

La phase n°2 qui concerne **les espaces verts se fera en novembre/décembre**. En attendant un paillis sera fait pour éviter qu'il y ait trop d'herbes folles.

L'espace de stationnement étant revu, **l'emprise de la place sera en zone bleue**, disque obligatoire, (excepté aux emplacements dédiés à la recharge des voitures électriques). Le but est qu'il y ait moins de véhicules « ventouses » et que l'espace soit priorisé pour les clients des commerces et services.

De **nouvelles habitudes seront à prendre** en respectant les emplacements de stationnement, les zones piétonnes, le sens de circulation et l'espace scénique qui servira aussi pour le marché.

Cette réhabilitation fait partie d'un projet plus grand qui concerne la traversée de Beauvoir (RD 650) et ces travaux ont un coût mais cela donne une plus value à la commune.

Il est de la responsabilité de chacun que ce nouvel espace convivial reste propre et accueillant, (les espaces verts ne sont pas des « toilettes pour chiens »). Si chacun y met un peu du sien ce sera très facile d'y arriver.

REPRISE DU PARKING DE LA GARE

Après plusieurs années d'interpellations de la SNCF propriétaire du parking de la gare, **les travaux de réfection du parking de la gare ont enfin eu lieu**. Ils permettent de pouvoir accueillir les usagers du train dans de meilleures conditions.

Ces travaux ont eu lieu courant juin par l'entreprise EIFFAGE missionnée par la SNCF dans le cadre des compensations induites du fait de la réhabilitation de la voie ferroviaire entre Saintes et Niort et la dégradation subie par les nombreux camions ayant utilisé l'espace concerné pour le stockage de matériaux.



RÉALISATION DE 4 NOUVEAUX LOGEMENTS

La commune de Beauvoir-sur-Niort a sollicité Deux-Sèvres Habitat (DSH) pour la réalisation d'une opération de **4 logements locatifs situés Impasse des palmiers**, en face des actuels logements de la commune et jouxtant le parking de l'EHPAD. La parcelle concernée par ce projet sert actuellement de parking complémentaire pendant la phase des travaux de la place de l'Hôtel de ville.

La programmation prévoit 2 logements T3 et 2 logements T4, **destinés prioritairement pour des familles**, en raison de la proximité avec l'école de Beauvoir-sur-Niort et les commodités liées à la place et ses services. Ces derniers seront des logements de plain-pied avec carports et jardins. Des places de parkings sont prévues sur la parcelle concernée afin de ne pas surcharger les parkings communaux.



Le coût prévisionnel de l'opération s'élève pour Deux-Sèvres Habitat à 808.000€ TTC.

Des subventions seront apportées au bailleur pour la réalisation de ces maisons : par l'Etat au titre du PLAI (11.800 €), par la CAN au titre du PLH (70.000 €), par la commune au titre du PLH (14.000 €).

L'avant-projet a été présenté aux élus et validé en mai 2025. Le calendrier prévisionnel prévoit :

- l'accord des agréments par l'Etat pour le projet de Deux-Sèvres Habitat,
- un dépôt de permis de construire d'ici l'été,
- un lancement de la consultation des entreprises fin d'année 2025,
- une réception des maisons fin 2026.**

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la commune est engagée dans un programme d'événements qui sont accompagnés financièrement par Niort Agglo.

- Samedi 11 octobre 2025 de 10h00 à 12h00 (inscription sur le site de l'Agglo) : Atelier "**Adaptation de son jardin au réchauffement climatique**" (organisé avec la CAN et la société des eaux du Niortais).
- Mercredi 15 octobre 2025 de 9h30 à 12h00 (départ de la place de l'hôtel de ville) : matinée ramassage des déchets "**Nettoie ton quartier**".
- Jeudi 16 octobre 2025 à 20h30, salle Abeille : conférence de Mme Chevalley, chercheuse au CNRS "**Océan austral : sentinelle du climat**".
- Samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025, de 10h00 à 17h00, salle Abeille : exposition photos sur **les animaux de l'océan austral**. Une visite guidée de l'exposition sera organisée le samedi 18 octobre à 11h00.



PROJET DE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE

Si cette fin d'année, les organismes ont été mis à rude épreuve du fait de la canicule, les élus avaient déjà anticipé la nécessité de s'engager dans le cadre de **projet de réhabilitation énergétique de l'école**.

Ce programme d'ampleur s'impose du fait de la mise en oeuvre du décret éco-énergie tertiaire mais s'avère également être un impératif pour le confort des enfants et de leurs professeurs.

C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale s'est engagée dès la fin 2024 en lançant un pré-programme à ce sujet.

Les honoraires de maîtrise d'oeuvre et prestations intellectuelles sont financés à hauteur de 50% par Niort Agglo dans le cadre de son programme de solidarité territoriale PACT 3, soit 33.385 €. Sept cabinets ont répondu à la consultation.

Le groupe de travail constitué d'élus de la commune a décidé de retenir trois entreprises. Ces dernières ont fait l'objet d'auditions au cours desquelles elles ont pu faire part de leur vision du programme et leurs références. C'est le cabinet FRENESIS Architectes qui a été choisi in fine pour accompagner la commune dans son projet.

Les **premières esquisses seront présentées à la rentrée au conseil municipal et des réunions de travail seront programmées avec des représentants d'usagers** (représentant de l'éducation nationale et professeurs des écoles, parents d'élèves, représentant du SCPC, garderie....).

L'objectif serait d'établir un avant-projet définitif d'ici fin 2025 pour se consacrer début 2026 à la recherche des financements possibles en vue de réalisation de travaux en 2026 ou 2027.

Le cadre de vie et l'école restent bien une priorité forte pour la commune.

VOYAGE CME

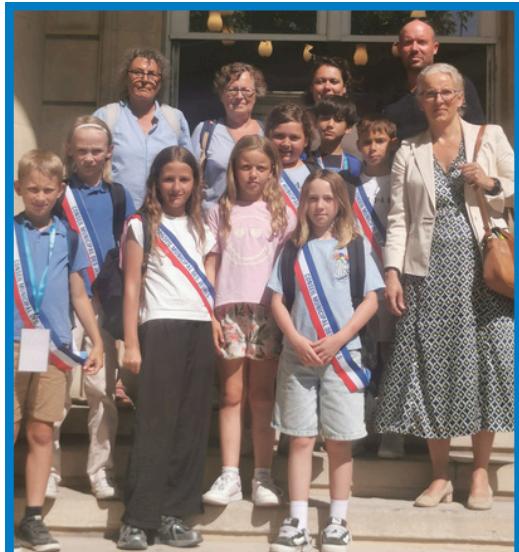
Visite de l'Assemblée Nationale le Mercredi 25 Juin 2025 par le Conseil Municipal des Enfants

Nos jeunes élus ont été accueillis par **Mme Delphine BATHO**, notre député de la 2ème circonscription des Deux Sèvres, à l'Assemblée Nationale.

Avec elle, ils ont pu découvrir ce bâtiment composé du Palais Bourbon et de l'hôtel de Lassay qui fut construit entre 1722 et 1728. L'hémicycle est très impressionnant mais les enfants et les adultes ont été émerveillés par la bibliothèque qui renferme environ 14km d'œuvres destinées aux députés, aux ministres pour y rechercher différents articles.

En complément de cette visite, nos jeunes élus ont pu visiter le musée de l'illusion et profiter d'une balade sur la Seine en bateau-mouche où ils ont découvert plusieurs autres lieux emblématiques de Paris.

Ce fut une journée intense, riche mais aussi très ensoleillée.



GENDARMERIE

Engagement officiel des parties pour réaliser le projet gendarmerie

La convention tripartite signée le vendredi 20 juin 2025 définit les conditions de réalisation et de financement de la nouvelle gendarmerie de Beauvoir-sur-Niort et de ses logements de fonction. Une construction qui s'intègre à un projet d'aménagement plus large porté par Immobilière Atlantic Aménagement comprenant également des logements sociaux ainsi que des terrains à bâtir.

Les signataires de cette convention présents à cette occasion étaient :

- **l'Etat** représenté par Sophie BOUILHOL, responsable de la gestion publique en délégation de la directrice départementale des finances publiques des Deux-Sèvres, assistée du commandant de groupement de gendarmerie départementale des Deux-Sèvres, le colonel Erwan KERMORVANT
- **la commune de Beauvoir-sur-Niort**, représentée par son maire, Séverine VACHON
- **Immobilière Atlantic Aménagement**, bailleur social représenté par son directeur général, Romain MIGNOT.

Cette signature se veut le marqueur fort de l'engagement collectif à l'œuvre pour donner vie à ce projet local. Représentants de l'Etat, de la gendarmerie et élus locaux étaient d'ailleurs présents afin de souligner leur soutien à ce projet.

L'opération globale s'élève à environ 6 millions d'euros dont 3,6 millions pour la construction de la caserne de gendarmerie.

La commune a apporté son soutien en lien avec la DGFIP à ce projet. L'Etat a confirmé sa prise à bail donnant lieu en contrepartie à un loyer. Enfin Immobilière Atlantic Aménagement s'est engagée officiellement à réaliser l'opération.

Le calendrier prévisionnel évolue aussi puisque les travaux d'aménagements sont prévus courant 2026 avec un lancement des travaux de construction fin 2026/début 2027.

Madame le Maire a rappelé son attachement à préserver l'unité de gendarmerie existante au plan local tout en assurant des conditions de travail et d'accueil plus acceptables et agréables pour les équipes de gendarmerie. La commune voit aussi au travers de ce projet plus large que la simple gendarmerie, la possibilité de réaliser et développer un projet d'habitat s'intégrant parfaitement au plan local de l'habitat de Niort Agglo, avec une visée de développement du territoire.



DES TRAVAUX ANNONCÉS AU GYMNASSE

Le SIVOM est le syndicat qui regroupe 4 collectivités du territoire (Beauvoir-sur-Niort, Plaine d'Argenson, La Foye-Monjault et Marigny). Le SIVOM assure le financement aussi bien en fonctionnement qu'en investissement du gymnase, du Dojo et de la salle du SIVOM située impasse des palmiers.

Les communes contribuent chaque année à hauteur de 142.323 €. La contribution de la commune de Beauvoir-sur-Niort est inscrite au BP2025 à hauteur de **46.612 €**.

Des **travaux sont programmés pour 2025 au gymnase** lesquels seront financés par un emprunt de 50.000 €, correspondant pour la commune de Beauvoir-sur-Niort à une augmentation de sa participation de 2.000 € cette année et 2.000 € complémentaires en 2026.

Les travaux concerteront :

- un changement de 2 menuiseries pour un montant de 15.919,37 € TTC (entreprise SALEM),
- la réalisation d'un bardage sur l'une des façades pour un montant de 26.797,63 € TTC (entreprise MARTEAU),
- divers travaux de carrelage et de changement de radiateurs, en cours d'attribution

VILLAGE D'AVENIR

La commune ayant été désignée "**Village d'avenir**" par l'Etat, elle a pu prétendre à la prise en compte à 100% d'une étude d'ingénierie de l'agence nationale de la cohésion des territoires pour élaborer un plan guide stratégique pour la revitalisation et redynamisation de Beauvoir-sur-Niort.

Cette étude, lancée en octobre 2024 par le cabinet d'urbanisme 0+, a été travaillée en lien avec la commune et s'est finalisée en mai 2025 avec une présentation en conseil municipal. Son rôle est de **fixer des objectifs cohérents de développement dans le temps et dans la mise en œuvre d'une vision transversale de la ville** (espaces publics, habitat, patrimoine, paysage...).

Une restitution a été faite des grands enjeux du plan guide aux habitants de Beauvoir-sur-Niort, lors d'une réunion publique organisée le 8 juillet dernier, salle du Docteur Richard et présentée par Madame le Maire, en présence de la responsable du programme "Village d'avenir" à la Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres.

Quatre axes stratégiques ont été identifiés. Il s'agit de conforter le projet de revalorisation de la place, valoriser les entrées de bourg et la traverse en travaillant sur l'habitat et les mobilités, cultiver le potentiel d'attractivité de la commune en renforçant les polarités et faciliter les cheminements dans le bourg.

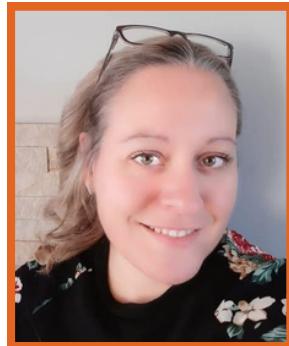
Ce document est un outil de programmation pour des actions ciblées à court terme et moyen terme. La feuille de route est tracée permettant de se projeter à échéance 10 ans : "Beauvoir 2035" est sur les rails !

Villages d'avenir



PIERCEUSE

Sonie Percing est présente les mercredis de 9h30 à 14h et les samedis de 10h à 18h à la boutique de Cendencré pour **vos piercings**.



Elle est joignable au
07.82.49.36.49.

Page Facebook :
Sonie Piercing

ESTHÉTIENNE

Céline, actuellement coiffeuse chez Philippe PAIRAUD, reprend le **salon d'esthétique** situé juste à côté du salon de coiffure.

Après un CAP esthétique obtenu en 1990, Céline a pu mettre en pratique son expérience dans différents salons de Surgères à Saint Jean D'angely, en passant par Niort et Frontenay-Rohan-Rohan.

Vous pourrez prendre rendez vous chez elle les jeudis et vendredis de 9h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 15h00.

Elle vous propose :

- Soin du visage personnalisé
- Soin des mains et des pieds
- Soin du corps
- Maquillage tous événements
- Épilations

CONSULTANTE INDÉPENDANTE

Une nouvelle professionnelle vient de rejoindre notre commune. Il s'agit de Cécile POYAC, **consultante indépendante**. Au travers de sa société APTESSA Conseil, elle accompagne toutes les entreprises dans leur démarche de prévention des risques au travail. Dès le premier salarié, avec pragmatisme et pédagogie, elle pourra vous épauler pour établir ou mettre à jour votre fameux Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), obligatoire certes, mais surtout pierre fondatrice pour la santé et la sécurité de vos collaborateurs.

N'hésitez pas à prendre contact avec elle pour un premier état des lieux de votre démarche de prévention. Elle se fera un plaisir d'apporter son aide aux entreprises belvoisiennes.

BISTROT L'ENTRE POTES

Vous l'avez remarqué. **Le Bistrot L'Entre Potes** a déménagé. Il a rejoint les locaux de l'ancienne Auberge des Voyageurs, située du côté Ouest de la Place de l'Hôtel de Ville.

La municipalité lui souhaite une bonne continuité dans ses nouveaux locaux.



N'hésitez pas à passer la porte de son institut, Céline est une professionnelle souriante et douce, qui prendra bien soin de vous.

Instagram :
insitutcelinebeauvoir



UN VENT DE FÊTES

Une nouvelle association pour valoriser et animer le Moulin

L'association "Un vent de fêtes" a été créée le 14 avril dernier. Il s'agit d'une association avec pour acteurs des passionnés de notre patrimoine emblématique qu'est le Moulin de Rimbault. Leur objectif est de sublimer le Moulin et de le mettre en valeur. Tous ont à cœur de faire connaître au plus grand nombre celui-ci car il est rare de nos jours de trouver un Moulin à vent en état de fonctionnement.

Leur ambition est de réaliser des manifestations sur le site afin de pouvoir participer à son entretien mais aussi à faire vivre le site et dynamiser le village.

Des visites sont régulièrement réalisées lors des journées du Patrimoine ou autres événements marquants.

Cette année l'édition du **Moulin en fête** se tiendra le samedi 23 Août à partir de 17h et le dimanche 24 Août. Le samedi à partir de 17h, est prévu un marché nocturne animé par Bruno LIGONNIERE. Le lendemain, à partir de 10 h et jusqu'au soir, vous pourrez trouver du pain cuit au feu de bois, un marché gourmand et participer à des visites du Moulin et diverses animations. Vous trouverez également de multiples exposants alimentaires et non alimentaires, des animations pour petits et grands (jeux en bois, structures gonflables, tir à la corde, atelier à pain pour enfants..)



Toutes les personnes de bonne volonté sont invitées à les rejoindre afin d'apporter des idées nouvelles.
Coordonnées : 06.13.88.88.03 - marine.d79@neuf.fr

RIDES IN ROADKING

Tout commence par l'idée de rencontrer des passionnés de la HARLEY-DAVIDSON Roadking et de partager avec eux cette passion en découvrant une région.

Un appel sur un réseau social bien connu est lancé, et en mai 2023, ce ne seront pas moins de 22 machines (41 personnes) qui répondront présentes à l'évènement, machines venues de toute la France, et même de Corse.

Beaucoup de Belvoisiens se souviendront de cet alignement de motos rutilantes du même modèle et pourtant si différentes sur la place de notre village.

Comme la mayonnaise semble prendre, les participants décident de se retrouver en 2024 en Normandie sur les plages du débarquement, puis au château de Chambord et sa région.

Les fondations étant posées, en avril 2025, les "Rides in Roadking" (jeu de mot avec les rides de nos visages) deviennent une association officielle et déclarée. Actuellement, l'association regroupe 28 adhérents inscrits, qui se sont retrouvés comme toujours le Week-end de la pentecôte à La Rochelle, pour visiter quelques curiosités du département et le Puy du Fou.

En 2026, les Rides (comprenez balades) se dérouleront dans la région de Montauban et une traversée des Pyrénées d'est en ouest (transpyrénéenne) par les petites routes montagneuses est prévue certainement en septembre.

Si vous possédez une Harley-Davidson Roadking (et uniquement cette marque et ce modèle), n'hésitez pas à contacter le président de l'association Patrick MIRANDE au 06.65.23.11.77 ou ridesinroadking@gmail.com



FIN DE SAISON AU TWIRLING

La saison 2024/2025 s'est clôturée le 5 juillet 2025 par le traditionnel gala de fin d'année, au gymnase de Beauvoir-sur-Niort.

Le bilan de cette saison est très bon, avec une nouvelle fois une participation aux **2 finales de championnat de France**, dans les filières N3 (à Lille) et N2 (à Gien).

Le club remporte 2 titres de vice-champion de France en filière N2, en catégorie solo junior et en équipe junior.

Bien que la saison sportive soit terminée, il reste le dernier challenge auquel iront se confronter nos athlètes : **la coupe du Monde à Turin**, en Italie, du 2 au 9 août 2025. En effet, à l'issue des qualifications qui se sont déroulées en janvier dernier, **3 solistes et l'équipe junior** ont décroché le précieux sésame pour concourir à Turin en délégation française.

Nous remercions les collectivités locales, entreprises, artisans et autres bienfaiteurs pour leur participation financière.

Nous remercions également tous les gourmands qui ont participé à nos ventes au profit du club, ainsi que le CSB qui nous a accueilli lors de son tournoi pour une vente de crêpes.

Le budget n'est cependant pas encore bouclé, une cagnotte en ligne est ouverte sur HelloAsso (Cagnotte en ligne)



Date à retenir : 29 novembre 2025 : soirée Années 80 (report du 12 avril annulé) - Salle du Dr Jean Richard
Renseignements : 06.58.75.37.45 - 06.12.81.10.76
twirlingbeauvoirsurniort@gmail.com

JUDO CLUB PLAINE DE COURANCE

Envie de bouger dans la bonne humeur ? Venez découvrir le Judo Club Plaine de Courance

Le Judo Club Plaine de Courance permet de s'adonner à la pratique du **judo**, allant des plus jeunes (4 ans) aux adultes mais aussi à la pratique du **Taïso**. Jean-François, le professeur, permet aux judokas de se rencontrer lors des différentes compétitions et animations organisées par les clubs. Vous souhaitez conserver ou reprendre une activité physique ? Le Taïso est la solution et vous permettra de travailler le renforcement musculaire, le cardio et de faire des étirements, tout cela en musique et dans la bonne humeur.

L'esprit d'équipe et la collaboration très présente avec le club de Frontenay-Rohan-Rohan dont Jean-François est aussi le professeur, permettent de programmer des animations en commun comme octobre rose, une soirée crêpes et bien sûr le gala de fin d'année qui récompense les judokas avec le passage des ceintures et la remise de coupes et de médailles.

Alors que ce soit pour le Judo ou le Taïso, n'hésitez pas à venir bénéficier des 2 séances découvertes offertes !

Contact : Jean-François CHEDUMBRUM -

06.80.78.54.58 -

judoclubplainedecourance@yahoo.com



REPRISE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ D'ANIMATION

Prenez déjà note des **dates de reprise des activités du comité d'animation** :

- Arts textiles : 22 septembre
- Country : 11 septembre
- Couture sur machine : 26 septembre (nouvelle activité)
- Danse moderne et classique : 12 et 14 septembre
- Langue des signes : 9 septembre
- Pétanque : 6 septembre
- Thé dansant : 4 septembre
- Troc livres : 3 septembre
- Yoga : 10 septembre
- Zumba kits et fitness : 8 septembre
- Zumba gold : 11 septembre



MANIFESTATIONS :

- 6 septembre : porte ouverte comité - Salle Abeille de 9h à 13h
- 21 septembre : 25 ans du Comité
- 23 novembre : Loto salle Dr Jean Richard
- 28 février 2026 : soirée dansante et animation salle Dr Jean Richard

YOGA VINYASA

Chaque mardi : du Yoga Vinyasa doux à Beauvoir-sur-Niort

Les cours de **Yoga Vinyasa** continuent à la rentrée de septembre chaque mardi de 18h30 à 19h45 dans la salle Abeille.

Le yoga Vinyasa est un yoga créatif et dynamique qui travaille le corps, le souffle et l'esprit. Ce cours est adapté à tous les niveaux, si vous êtes novices ou débutants, vous pouvez intégrer les cours.

Le Yoga Vinyasa permet de synchroniser la respiration aux postures (ou asanas).

Aurélie utilise au gré des cours : des chants de mantras, les mudras, le son des bols tibétains, l'aromathérapie en fin de cours et des techniques de méditation hypnotique afin de vous accompagner en douceur vers plus de bien-être corporel, mental et émotionnel.

Le cours d'essai est en don libre afin de voir si la pratique vous correspond. Vous aurez juste besoin d'un tapis, de vêtements confortables et d'une gourde.

En cas d'inscription, vous aurez besoin d'un tapis de yoga, de briques, d'une sangle de Yoga.

Début des cours : le mardi 2 septembre. Attention, le nombre de places est limité.

L'abonnement annuel est à 380 € pour une inscription à Beauvoir sur Niort. Il existe aussi un autre forfait donnant droit à tous les cours existants (Beauvoir sur Niort et Niort).

Contactez-la pour plus d'informations et pour vous inscrire à un cours d'essai en don libre : hello@aureliedurand.org ou au 07 87 09 29 51.

Aurélie Durand est Professeure de Yoga 500 hr (Vinyasa, Yin Yoga, Pré et Postnatal Dr De Gasquet), Naturopathe spécialisée en gestion du stress et Praticienne en Hypnose Ericksonienne. Elle vous reçoit aussi dans la structure sport, santé, bien-être ÔM&CO, au 37 rue Henri Sellier à Niort.

Son site : www.aureliedurand.org
hello@aureliedurand.org



Crédit photo : Kenshin No Pix

PORTE OUVERTES À L'ÉCOLE DE FOOT

Le CS BEAUVOIR ouvre ses portes sur l'ensemble de ses catégories de l'école de foot, pour la saison 2025/2026. Viens tester le football avec des copains et des copines sur les MERCREDIS DE SEPTEMBRE avant de t'engager.

- U6/U7 (2019/2020) - U8/U9 (2017/2018) : les mercredis 3, 10 et 17 Septembre de 18h00 à 19h15 - Stade de Beauvoir-sur-Niort - Contact : C. GILOTEAUX : 07.84.37.62.98
- U10/U11 (2015/2016) : les lundis 1, 8 et 15 Septembre de 18h à 19h30 - Stade de Beauvoir-sur-Niort ou les Mercredis 3, 10, 17 de 17h à 18h30 - Stade de Prissé-la-Charrière - Reprise le lundi 25 Août - Contact : D. ENDERBY : 06.12.73.87.60
- U11F/U13F (2013/2014/2015) : les mercredis 3, 10, 17 Septembre de 17h à 18h30 - Stade de Prissé-la-Charrière - Contact : C. RAIMBERT : 06.72.66.50.81
- U12/U13 (2013/2014) : les mardis 2, 9, 16 Septembre de 18h30 à 19h30 - Stade de Beauvoir-sur-Niort ou les vendredis 6, 13, 20 Septembre de 18h30 à 19h45 - Stade de Prissé-la-Charrière - Reprise le lundi 25 Août - Contact : A. THIRE : 07.50.32.03.95
- U14/U15 (2011/2012) : les mardis 2, 9, 16 Septembre de 18h45 à 20h15 - Stade de Prissé-la-Charrière ou les vendredis 6, 13, 20 Septembre de 18h30 à 19h30 - Stade de Beauvoir-sur-Niort - Reprise le lundi 18 Août - Contact : C. RAIMBERT : 06.72.66.50.81
- U16/U17 (2009/2010) : les mercredis 3, 10, 17 de 18h30 à 20h - Stade de Beauvoir-sur-Niort ou les vendredis 6, 13, 20 Septembre de 19h15 à 20h45 - Stade de Prissé-la-Charrière - Reprise le Mardi 19 Août - Contact : S. LEPINAT : 07.87.04.98.23



Stage foot à chaque vacance scolaire, sorties extra-sportives, accueil de loisirs tous les mercredis de 7h30 à 17h au stade...

Contact : Cyril RAIMBERT (Ecole de foot) 06.72.66.50.81 / csbeauvoirfootball@gmail.com

RÈGLEMENTATION LIÉE AUX ARBRES ET HAIES



Les riverains doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies situés sur leur propriété en bordure de la voie publique, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles (ERDF et de téléphone). La responsabilité des riverains en cas d'accident sera engagée.

Une vigilance doit aussi être apportée pour faciliter le passage des camions de ramassage des déchets.

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin au niveau de la limite séparatrice. L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure pour effectuer cette dernière durant une date propice.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- Lucie RODRIGUEZ
- Adam et Paul TOUTEAU



PACS :

- Léna DULIEU et Coline CHATAIGNER

MARIAGES :

- Gaëlle BERSOULT et Quentin FORNELLIS
- Maéva MORIN et Quentin CORNUAU
- Ludyvine FIARD et Victor LE MAROIS
- Audrey GEOFFROY et Jérémy CAUTE
- Marie-Line LEQUEUX et Serge VIGNEAU

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 13 Août : jeux d'adresse
- 20 Août : jeux vidéos, jeux de société
- 23-24 Août : moulin en Fête
- 27-28 Août : escape game
- 30 Août : forum des associations
- 15 Septembre : bébés lecteurs
- 20-21 Septembre : journées européennes des moulins avec visites du Moulin de Rimbault
- 18 Octobre : terre de Lecture : expo et rencontre auteur sur la Résistance
- 20 Octobre : bébés lecteurs
- 29 Octobre : école des sorciers
- 18 Novembre : spectacle Pas à Pas
- 23 Novembre : loto du comité d'animation

*en rose, les évènements de la bibliothèque

DÉJECTIONS CANINES ET DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Suite à la prolifération des incivilités en matière de déjections canines, il est rappelé les éléments suivants : les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En ces cas précités, **les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants pour des mesures d'hygiène publique.**

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement et par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Article R632-1 du code pénal

[...] est puni d'une amende de 2ème classe le fait de déposer, abandonner, jeter ou déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des déchets, déjections, matériaux ou liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit en vue de leur enlèvement par le service collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures. [...]

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ? C'est très simple, il suffit :

- de vous inscrire en ligne en vous connectant sur mon.service-public.fr
- ou de télécharger, sur mon.service-public.fr, le formulaire d'inscription sur les listes électorales, de l'adresser au service des élections de la mairie avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile établi au nom de l'électeur et datant de moins de trois mois
- ou de vous rendre à l'accueil de la mairie muni des mêmes justificatifs.



La mairie se charge de vous radier de la liste électorale sur laquelle vous étiez inscrit auparavant.